



HAL
open science

Équiper Marseille : la politique sportive municipale au temps du Front populaire

Rémi Lombardi

► **To cite this version:**

Rémi Lombardi. Équiper Marseille : la politique sportive municipale au temps du Front populaire. La revue Promemo. Provence, Mémoire et Monde ouvrier, 2022, Dossier autour du mouvement ouvrier provençal (1871-1975), 23, pp.30-35. hal-03562142

HAL Id: hal-03562142

<https://amu.hal.science/hal-03562142v1>

Submitted on 27 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Équiper Marseille : la politique sportive municipale au temps du Front populaire

Le sport moderne en France prend racine au début du XIX^e siècle à travers le développement de jeux traditionnels et de sports dans les milieux bourgeois avant de progressivement s'enraciner dans la société et devenir aujourd'hui un élément incontournable. Cette massification de la pratique sportive a conduit les historiens français à s'intéresser dans les années 1970 au sport comme objet historique alors que les écrits journalistiques se développent. Cet essor a permis également de défricher l'histoire des politiques sportives de l'État et des collectivités locales.

Plusieurs travaux reviennent sur les politiques sportives municipales des villes françaises mais assez peu concernent la ville de Marseille qui bénéficie surtout des productions journalistiques. Quelques travaux universitaires, d'ethnologues et de sociologues¹ notamment, viennent s'intéresser à l'Olympique de Marseille mais des études scientifiques et notamment historiques, sur les pratiques sportives à Marseille dans leur globalité restent encore à mener.

Dès le XIX^e siècle, les activités physiques se sont développées sous l'impulsion de l'aristocratie locale. Jeux de boules, courses de fond, équitation, courses hippiques ou encore natation sont devenus le quotidien de quelques Marseillais issus de bonnes familles. Ces bourgeois, soucieux de pouvoir accéder à ces divertissements développent rapidement les équipements nécessaires à leurs activités. Ainsi, à partir de 1848, l'hippodrome du Château des Fleurs accueille des spectacles équestres puis deux champs de courses voient le jour à Marseille en 1860 : La Barnière et Borély, construits par deux groupes rivaux de notables. Seul l'hippodrome Borély s'inscrit dans la durée, porté par les plus importants financiers, commerçants et industriels marseillais, membres de la Société des Courses soutenue par le très élitiste et influent Cercle des Phocéens.

À Marseille, comme dans le reste de l'Hexagone, les premiers équipements sportifs sont privés. Les premières initiatives publiques interviennent pour l'essentiel durant l'entre-deux-guerres². Dans les années 1920, l'impulsion est donnée par Élisée Petit, premier adjoint délégué aux Sports, et surtout par Gabriel Vallerian, conseiller municipal chargé des Sports durant six ans, entre 1929 et 1935 au sein des municipalités Flaissières et Ribot ensuite. Cet élu

¹ Voir notamment de Christian Bromberger, *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995 et de Ludovic Lestrelin, *L'autre public des matchs de football. Sociologie des « supporters à distance » de l'Olympique de Marseille*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2011.

² Pierre Arnaud, « Repères pour une histoire des politiques d'équipements sportifs. Le retour au local ? », *Spirales*, n°5, 1992, p. 17-23.

marseillais, ami d'enfance du champion d'athlétisme Jean Bouin³, tombé au champ d'honneur en septembre 1914, incarne une volonté politique de municipalisation du sport⁴. Il est en particulier à l'origine de deux vastes opérations d'aménagements sportifs : un grand complexe sportif au parc Chanot en 1934-1935⁵ et le projet de stade Vélodrome⁶.

Envisagé dès la fin des années 1920, dans l'élan des Jeux olympiques de Paris en 1924, ce projet de stade est fixé, au début des années 1930, dans la perspective de la Coupe du monde de football de 1938, sur un terrain près du parc Chanot à proximité du boulevard Michelet. La difficile rentabilité d'un stade olympique de 30 000 places conduit la municipalité à étudier un projet élargi comprenant un stade Vélodrome et un palais des Sports de 15 000 places destiné à accueillir les manifestations sportives en intérieur. Le maire, Georges Ribot, pose la première pierre du stade Vélodrome en 1935 afin de doter la deuxième ville de France d'un « établissement sportif digne de son renom et de son importance »⁷.

Le stade Vélodrome : enjeux et controverses

Avec la victoire du socialiste Henri Tasso aux élections suivantes, l'équipe municipale est renouvelée et Raymond Vidal, premier adjoint au maire, succède à Gabriel Vallerian comme adjoint délégué aux Sports. La nouvelle municipalité revient sur les contours du projet. Le 19 mai 1935, Raymond Vidal expose la situation du stade Vélodrome en séance du conseil municipal et soulève les difficultés du dossier. Il indique qu'une commission a été créée afin de discuter de ce projet de stade Vélodrome tout en pointant des « tractations bizarres qui ont été passées par la précédente municipalité »⁸. Simon Sabiani, premier adjoint de Georges Ribot, défend l'action de la municipalité précédente sur ce projet en indiquant qu'il a été validé par le Conseil d'État. Le stade municipal est au cœur d'un long débat houleux sur les bancs du conseil municipal et de graves accusations sont portées à l'encontre de Simon Sabiani. Pierre Ferri-

³ Athlète né en 1888, il débute l'athlétisme au début du XX^e siècle. Fort de premiers résultats probants, Jean Bouin devient en quelques années, l'un des principaux coureurs de fond à l'échelle internationale. Plusieurs fois champion de France et du monde, il se rend au Jeux olympiques de Stockholm en 1912 avec un statut de favori et termine deuxième du 5 000m quelques temps avant de battre le record du monde de l'heure en étant le premier à franchir la barre des 19 km/h de moyenne. Voir Bernard Maccario, *Jean Bouin. Héros du sport, héros de la Grande Guerre*, Paris, Chistera, 2018.

⁴ Jean-Paul Callède, *Les politiques sportives en France. Éléments de sociologie historique*, Paris, Economica, 2000, p. 27-32.

⁵ Cet aménagement comporte notamment plusieurs terrains de basket-ball, de rugby et de tennis.

⁶ René Rambaud, *Marseille, la passion du sport*, Marseille, Éditions Méditerranéennes du Prado, coll. « Une ville, un patrimoine », 1993, p. 22.

⁷ Georges Ribot, *Ville de Marseille. L'œuvre municipale, 1929-1935*, Marseille, Imprimerie Municipale, 1935, p. 472.

⁸ Archives municipales de Marseille (ci-après AM Marseille), 1D237-1 : exposé de Raymond Vidal à propos du stade municipal, *Bulletin Municipal Officiel de la ville de Marseille (ci-après BMO)*, 20 juin 1935, p. 39-40.

Pisani, élu socialiste, évoque un « véritable scandale »⁹ et accuse Sabiani de corruption. Le projet de stade municipal paraît compromis, mais la municipalité décide de rédiger un avenant à la convention déjà passée entre la municipalité et M. Ramonatxo, le gérant de la société de construction du stade. Cette nouvelle convention prévoit une baisse de 10% du coût des travaux et le Palais des Sports est abandonné pour limiter les dépenses, au moment où la municipalité fait face à des difficultés budgétaires liées à la gestion municipale des années précédentes et à la crise économique¹⁰ mais aussi parce que les socialistes privilégient la pratique sportive des masses.

L'abandon du projet de Palais des Sports permet alors de réduire le coût global de la construction et permet à la municipalité de prétendre à une subvention du ministère de la Santé publique qui ne souhaitait pas s'engager, auparavant, dans « une affaire jugée plutôt commerciale que sportive »¹¹. Il faut dire que durant l'entre-deux-guerres, le pays manque cruellement de terrains de sports, de stades et de piscines au regard de ses voisins allemands ou italiens et que l'on perçoit dans le stade un bon moyen de lutter contre la dégénérescence de la race¹² et certaines maladies sociales telles que la tuberculose ou l'alcoolisme. Dans ces conditions, les socialistes, une fois au pouvoir sous le Front populaire, privilégient le sport de masse au sport-spectacle¹³. Cette politique est incarnée par Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État à l'Organisation des loisirs et aux Sports.

Sur le plan sportif, Léo Lagrange s'inscrit dans la lignée de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), née en 1934 de la réunification du mouvement sportif ouvrier symbolisée par la fusion de la Fédération Sportive du Travail (FST) proche de la CGTU, liée au Parti Communiste Français et de l'Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail (USSGT) proche de la CGT, liée à la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO). Ainsi, dès juin 1936, Léo Lagrange déclare à la radio dans « La Voix de Paris » :

« La plus grande partie de la jeunesse de France ne peut aujourd'hui pratiquer les sports. Les causes sont multiples : manque de terrains et de stades, manque d'instructeurs et d'entraîneurs, manque de temps pour les jeunes qui

⁹ *Idem*, BMO, p. 43.

¹⁰ Voir Xavier Daumalin, Jean Domenichino, *Le Front populaire en entreprise. Marseille et sa région (1934-1938)*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, 2006 et Émile Témime, *Histoire de Marseille : de la Révolution à nos jours*, Paris, Perrin, 1999.

¹¹ AM Marseille, 1D238-1 : BMO, 20 juin 1935, p. 40.

¹² Le terme de « race » fait plutôt référence, ici, à la santé ou la condition physique à une époque où de nombreuses personnes meurent de la tuberculose. Voir Jean-Louis Chappat, *Les chemins de l'espoir ou combats de Léo Lagrange*, Liévin, Éditions Fédération Léo Lagrange, 1983.

¹³ Pascal Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire (1935-1938)*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Biblis », 2016, [1994], p. 736.

travaillent, frais trop élevés. Nous allons attaquer de front tous ces problèmes. Nous ne voulons pas que notre action ait pour seul objet de mettre dans les mains de nos jeunes un fusil. C'est en messager de la vie et non pas de la mort que nous voulons nous présenter. D'ailleurs, je suis sûr qu'en agissant ainsi nous servirons à la fois les intérêts permanents et solidaires de la civilisation de notre pays. Nous tenterons de donner à la jeunesse de France les terrains de sport et de jeux, simples et accessibles, dont elle a besoin, en créant l'équipement sportif d'une nation libre »¹⁴.

Le sous-secrétaire d'État s'insère alors résolument dans une perspective de développement du sport aux masses du pays et promeut un modèle alternatif à celui des puissances totalitaires voisines. Il rejette ainsi le principe d'un sport qui met en lumière une poignée d'acteurs observés par des milliers de spectateurs et indique : « qu'on ne vienne pas me demander des crédits pour des stades à tribunes ! »¹⁵. Par conséquent, il repousse l'idée d'un stade de 100 000 places, tant désiré par les organisateurs de la Coupe du monde de football 1938¹⁶. Toutefois, le projet marseillais étant déjà lancé, le gouvernement maintient son soutien financier à la municipalité pour un stade de première envergure qui pourra accueillir les matchs les plus importants de la compétition. Le 13 juin 1937, le stade est inauguré en présence de Léo Lagrange¹⁷ ; le projet fait désormais presque l'unanimité. Deux ans plus tard, Raymond Vidal le qualifie de « plus beau stade de France »¹⁸. Pourtant, l'utilisation du stade est loin d'être alignée sur le programme socialiste en faveur du sport de masse puisque très rapidement le Vélodrome devient l'antre de l'Olympique de Marseille, club de football professionnel, et accueille majoritairement des épreuves sportives de haut niveau : plusieurs matchs dont une demi-finale de la Coupe du monde 1938 de football mais aussi des courses cyclistes de premier plan (Paris-Nice, Tour de France), de l'athlétisme, ainsi que des exhibitions de sports alors moins connus à l'image d'une rencontre de football américain organisée le 18 décembre 1938¹⁹. Le cas du stade Vélodrome montre alors la complexité d'articuler une politique sportive en faveur du sport spectacle et pour le développement du sport de masse qui marque fortement le discours politique. De ce

¹⁴ Cité par Jean-Louis Chappat, *Les chemins de l'espoir...*, 1983, *op. cit.*, p. 173.

¹⁵ Mario Brun, « Il faut créer le brevet de l'athlète complet »... nous dit M. Léo Lagrange », *L'Intransigeant*, 20 août 1936, p. 3.

¹⁶ Paul Dietschy, Yvan Gastaut, Stéphane Mourlane, *Histoire politique des Coupes du monde de football*, Paris, Vuibert, 2006, p. 171.

¹⁷ Stéphane Mourlane, « Stade vélodrome », *Territoires et patrimoine du sport en région PACA (TEPAS)*, URL : <http://tepas.mmsh.univ-aix.fr/notices/Pages/lieux/Fiche-0001.aspx>

¹⁸ AM Marseille 1D238-1 : *BMO*, 28 avril 1939, p. 8.

¹⁹ Voir par exemple un des nombreux articles publiés dans *Le Petit Marseillais* du 9 au 19 décembre 1938 dans la rubrique « la vie sportive ».

point de vue, la période est donc marquée par le temps de la « prise en compte » avant celui de la « prise en charge »²⁰.

Développer le sport populaire

Le développement des pratiques sportives à la fin du XIX^e siècle, a conduit les socialistes français à s'en préoccuper²¹. Dans un premier temps, le sport est considéré comme instrument de la bourgeoisie destiné à détourner les prolétaires de l'idée révolutionnaire. La méfiance est de mise à l'égard des sports athlétiques, qualifiés de « bourgeois » et considérés comme violents. Des sports jugés plus éducatifs à l'image de la gymnastique sont jugés préférables. Cependant, l'engouement populaire grandissant pour le cyclisme ou le football infléchit progressivement les positions du camp socialiste. Forts d'un solide ancrage local, quelques élus socialistes lancent des politiques sportives municipales destinées à démocratiser la pratique sportive. Ces politiques publiques se poursuivent en 1936 avec l'accession au pouvoir du Front populaire et le travail de Léo Lagrange qui cherche à mobiliser les valeurs éducatives et démocratiques du sport pour tous en opposition au sport élitiste véhiculé par le spectacle sportif en plein essor. Pour y parvenir, il compte notamment sur l'intervention des municipalités²².

À Marseille, l'enceinte du stade Vélodrome ne semble pas destinée à accueillir une pratique sportive populaire malgré les souhaits des communistes d'y « laisser une place prépondérante aux sports populaires »²³. En réalité le stade Vélodrome reste fermé à la pratique sportive des masses, même si une fête scolaire d'éducation physique y est organisée lors de laquelle plusieurs centaines d'enfants sont mis à l'honneur dans le stade dès la première édition en 1938²⁴. L'année suivante *Le Petit Marseillais* évoque plus de 3 500 élèves présents – filles et garçons – pour mettre en valeur les bienfaits de la course, du jeu de ballon et de la gymnastique²⁵. Malgré tout, les manifestations sportives au stade Vélodrome restent, dans leur écrasante majorité, destinées à attirer le public pour admirer les sportifs de haut niveau.

²⁰ Pascal Ory, *La belle illusion...*, 2016, *op. cit.*, p.14.

²¹ Patrick Clastres, Paul Dietschy, *Sport, société et culture en France du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Hachette, 2006.

²² Pierre Arnaud, « Repères pour une histoire des politiques d'équipements sportifs. Le retour au local ? », *Spirales*, n°5, 1992, p. 20-21.

²³ *Rouge-Midi*, 15 juin 1937, p. 6.

²⁴ *Le Petit Marseillais*, 15 mai 1938, p. 3

²⁵ *Le Petit Marseillais*, 14 mai 1939, p. 4.

Toutefois, le stade Vélodrome n'est pas le seul équipement sportif que la ville construit et d'autres équipements peuvent accueillir une diversité de pratiquants. Rapidement, la municipalité Tasso porte plusieurs projets d'équipements sportifs. En 1936, un projet de complexes sportifs s'avère particulièrement significatif de l'objectif municipal en matière sportive. En effet, la municipalité envisage de construire un parc populaire des sports au nord et au sud de la ville dans les quartiers populaires. Pour des raisons économiques et foncières, un seul projet sera réellement étudié. Celui-ci est prévu au sud de la ville « aux portes des quartiers peuplés de La Capelette et du Pont de Vivaux »²⁶ avec un stade olympique accompagné de tribunes pouvant accueillir 1 300 personnes, des terrains de jeux, une piste d'athlétisme de 450 mètres, un gymnase, un stand de tir, une piscine et des vestiaires pour un montant total d'environ 3,5 millions de francs. À cela s'ajoute le coût du terrain d'un montant similaire portant le total à environ 7 millions de francs. La somme est importante pour une municipalité en délicate situation financière. Le projet repose donc sur la participation de l'État qui débloque près de 50% de subventions pour les travaux et le terrain, après avoir réclamé la modification du projet initialement jugé trop somptuaire²⁷. Malgré l'accord définitif du gouvernement, ce parc populaire des sports ne voit pas le jour, le projet ayant sûrement été fragilisé par la situation financière de la municipalité puis par la mise sous tutelle de la ville quelques mois plus tard.

Le sport en faveur des masses est alors amputé d'un projet destiné à enraciner la culture sportive chez les plus jeunes puisque le parc populaire des sports était destiné essentiellement à un public scolaire. Cet échec témoigne d'une incapacité à satisfaire pleinement les revendications du mouvement sportif marseillais et notamment du comité départemental de la FSGT qui réclame depuis plusieurs années de nouveaux équipements sportifs. À la veille des élections municipales de 1935, la FSGT produit d'ailleurs un programme d'équipements sportifs détaillé destiné à améliorer les conditions de vie de la « jeunesse laborieuse. »²⁸ Ce cahier revendicatif repris par la municipalité, et soutenu par le parti communiste, apparaît comme une feuille de route d'une politique municipale de construction d'équipements sportifs. Deux ans plus tard, malgré les difficultés, la FSGT salue l'action municipale et notamment l'aménagement de plusieurs terrains à l'image du stade Roger Salengro, à Sainte-Marthe,

²⁶ AM Marseille, 8M2 : rapport de la commission des terrains en vue du projet de création d'un parc populaire d'éducation physique, Marseille, le 14 mai 1937.

²⁷ AM Marseille, 8M2 : extrait des registres des délibérations du conseil municipal de la ville de Marseille, dossier n°191, rapport à propos de l'aménagement d'un parc populaire d'éducation physique pour les élèves des écoles communales de la ville de Marseille, le 24 septembre 1936.

²⁸ *Rouge-Midi*, 27 avril 1935, p. 3.

inauguré le dimanche 24 octobre 1937 et met en avant « l'effort de la municipalité en faveur de la popularisation du sport »²⁹. La pratique sportive à Marseille s'étend à cette occasion à un nombre toujours plus grandissant.

Le développement des territoires du sport à Marseille

Appropriés par les sportifs, les territoires du sport sont divers et nombreux à Marseille. Dans les années 1930, ces territoires correspondent à des infrastructures (équipements sportifs), des établissements (écoles, entreprises) et même des espaces naturels (mer, montagne). Lorsqu'Henri Tasso est élu maire en mai 1935, l'essentiel des équipements sportifs est regroupé dans la zone sud de la ville. Réputés plus bourgeois, les habitants de ces quartiers profitent ainsi d'équipements variés et d'un cadre naturel particulièrement exceptionnel : les Calanques. Cette immense zone naturelle, fortement marquée par les pollutions industrielles engendrées au XIX^e siècle³⁰ notamment, devient le théâtre de la randonnée, de l'escalade et de la spéléologie grâce à ses falaises, ses grottes et à sa topographie particulièrement propice à l'ouverture de sentiers. Les deux principaux clubs, la Société des Excursionnistes Marseillais³¹ et le Club Alpin Français, y consacrent une large partie de leurs activités permettant ainsi de sillonner les sentiers du massif tout en entretenant les lieux. Dès le début du siècle, ces deux clubs ont le vent en poupe et leurs effectifs progressent tout en restant restreints aux catégories sociales aisées puisqu'il faut être présenté par deux membres pour pouvoir le devenir à son tour. Dans les années 1930, ces clubs connaissent une nouvelle dynamique avec le développement des congés payés³². Des milliers de Français peuvent alors découvrir les joies de la mer ou de la montagne. Cependant, si les sports de montagne connaissent un engouement certain à l'image du ski³³ ou de la randonnée, l'alpinisme reste une activité pratiquée par un nombre restreint. Les « masses »

²⁹ *Rouge-Midi*, 29 octobre 1937, p. 6.

³⁰ Xavier Daumalin, Isabelle Laffont-Shwob, *Les calanques industrielles de Marseille et leurs pollutions. Une histoire au présent*, Aix-en-Provence, Éditions Ref.2C, 2016.

³¹ Voir Marie-Françoise Attard-Maraninchi, « L'écrit des Excursionnistes marseillais, écho des montagnes », *Amnis* [En ligne], 1 | 2004. URL : <http://journals.openedition.org/amnis/1067> ou encore Archives de Marseille, *Les beaux dimanches d'Édouard Cornet : photographies, 1900-1928*, Arnaud Bizalion, 2007.

³² Entre 1879 et 1935, 98 nouvelles voies d'escalade sont ouvertes tandis qu'entre 1936 et 1938, 42 nouvelles voies font leur apparition. Voir Jean-Paul Chabrol, *Historique des premières en escalade dans les Calanques*, [En ligne], URL : https://www.academia.edu/9521522/Historique_des_premi%C3%A8res_en_escalade_dans_les_Calanques (consulté le 21 mars 2021)

³³ Pascal Ory, *La Belle Illusion. Culture et politique sous le signe du Front Populaire (1935-1938)*, Paris, Plon, 1994, p.740-741.

préfèrent le football ou encore l'athlétisme plus accessibles. Face à ce constat, la municipalité va s'engager en faveur d'un développement du sport populaire.

Dans cette optique, l'un des principaux objectifs est le développement des équipements sportifs. Ce processus de popularisation se tourne alors vers la jeunesse française pour enraciner la pratique sportive chez les plus jeunes à l'image de la politique soutenue par la SFIO notamment. En 1936, le Brevet Sportif Populaire³⁴ est créé pour évaluer les capacités des jeunes dès l'âge de 12 ans.

Ainsi, pour compléter ce dispositif, le gouvernement souhaite faire du terrain de sport le « rival du sanatorium »³⁵. L'équipement sportif devient alors un élément central d'une politique sociale d'hygiène pour le pays. Les municipalités sont au premier plan de cette entreprise et vont tenter de développer leurs réseaux d'installations sportives. À Marseille, outre les projets de parc populaire des sports, plusieurs projets d'aménagement de terrains de sports sont étudiés. Dès 1935, à la suite de la création d'une commission extra-municipale des sports, une sous-commission est créée pour équiper les quartiers et la banlieue marseillaise³⁶. Au-delà du clivage nord-sud de la ville, la municipalité souhaite privilégier les quartiers populaires de la périphérie. Les quartiers populaires font l'objet d'une attention toute particulière à l'image du parc populaire des sports qui doit voir le jour « au centre d'une agglomération ouvrière »³⁷ dans le quartier de La Capelette. Le stade Roger Salengro est également implanté dans le quartier « populeux »³⁸. Sous la municipalité Tasso, deux autres terrains sont aménagés au sud de la ville dans les quartiers du Pharo et d'Endoume. Cependant, l'action est fortement limitée par les difficultés financières et foncières puis par la mise sous tutelle de la ville à partir de 1938³⁹. Le recours à la location de terrains pour permettre aux Marseillais de pratiquer l'activité physique est alors fréquent. Entre 1935 et 1938, la municipalité a recours à deux types de locations de terrains : des terrains de sports déjà aménagés à l'image du stade Jean Bouin (jusqu'en 1936) ou du stade Le Cesne et des terrains en vue d'y établir des installations sportives. Les quartiers des Camoins, de Mazargues, de La Rose, du Merlan, de Château-Gombert ou encore de Saint-Henri sont ainsi dotés d'équipements. Ces mesures, signe

³⁴ Gilbert Andrieu et al., *Le Brevet Sportif Populaire et la politique sportive du Front populaire en faveur des sports et loisirs*, Journée d'étude, samedi 14 mars 1987, Université de Paris X Nanterre, Centre de Recherche en STAPS, 1987.

³⁵ *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, 23 juillet 1936, p. 7714.

³⁶ Lettre de Raymond Vidal au président de la FSGT Provence reproduite dans *Rouge-Midi*, 31 août 1935, p. 5.

³⁷ AM Marseille, 8M2 : extrait des registres des délibérations du conseil municipal de la ville de Marseille, dossier n°191, rapport à propos de l'aménagement d'un parc populaire d'éducation physique pour les élèves des écoles communales de la ville de Marseille, le 24 septembre 1936

³⁸ *Rouge-Midi*, 5 avril 1938, p. 6.

³⁹ Claude Camous, *Marseille des années 30*, Gémenos, Autres Temps, coll. « Tout savoir sur Marseille », 2008.

d'urgence et de volonté d'agir malgré les difficultés, ne suffisent toutefois pas à doter la ville d'un véritable réseau d'équipements sportifs fonctionnel et la pratique sportive reste encore peu accessible malgré la volonté de rapprocher le stade du quartier ou de l'école.

Alors que trois heures d'éducation physique hebdomadaires sont obligatoires à l'école primaire à partir de 1938⁴⁰, l'effort en faveur du sport pour les écoliers doit être accru. Dès 1936, le maire Henri Tasso souhaite la mise en place « de terrains d'un accès facile et permettant aux enfants de jouer au football, tennis, boules, basket-ball, d'avoir des jardins, de faire de la course à pied et nager dans une piscine »⁴¹ mais la municipalité se heurte de nouveau aux difficultés financières et à son manque de capacités foncières, ne parvenant pas à harmoniser l'accès aux installations des associations sportives. Certaines, à l'image des Amis de l'Instruction Laïque, cherchent à favoriser le lien entre les associations sportives et les scolaires en mettant à disposition la piscine du Chevalier Roze Sports ou les équipements de l'association dans le quartier de La Blancarde. D'autres refusent catégoriquement l'accès aux scolaires comme l'Olympique de Marseille ou l'Étoile Sportive Phocéenne qui précise que ses installations sont réservées à ses membres et que parmi ceux-ci l'organisation compte de « nombreux membres scolaires »⁴².

Entre 1935 et 1938, les années Tasso démontrent ainsi le potentiel rôle correcteur de la municipalité face aux inégalités sans toutefois que le pouvoir municipal soit parvenu à rendre le sport accessible au plus grand nombre.

Conclusion

Durant l'entre-deux-guerres, les villes françaises ont connu un développement de leur politique sportive avec l'ambition de démocratiser la pratique sportive et de créer des espaces dédiés aux organisations sportives et aux pratiquants. Dans le même temps, la première distinction entre équipements de grand rayon et équipements de proximité apparaît et devient un enjeu politique important au moment où le mouvement ouvrier aspire à développer les loisirs et les sports en faveur des masses. Ainsi, en 1935 à Marseille, la nouvelle municipalité se retrouve au cœur de ces enjeux. Elle cherche alors à répondre aux aspirations du mouvement

⁴⁰ Antoine Prost (dir.), *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2003, p. 201-202.

⁴¹ AM Marseille, 8M2 : extrait des registres des délibérations du conseil municipal de la ville de Marseille, dossier n°191, rapport à propos de l'aménagement d'un parc populaire d'éducation physique pour les élèves des écoles communales de la ville de Marseille, le 24 septembre 1936.

⁴² ADBdR, 5T6 : fiche de renseignements de l'établissement de bains de mer de l'Étoile Sportive Phocéenne pour l'inventaire général des installations sportives, Marseille, le 1^{er} décembre 1936.

ouvrier et du Front populaire. Toutefois, dans un contexte socio-économique et politique difficile, la démocratisation du sport en France est chaotique. Les ambitions en matière d'équipements sportifs notamment peinent à se concrétiser pleinement mais la période du Front populaire laisse une base utile pour les années à venir. À Marseille, lors du bref mandat de la municipalité Tasso, plusieurs équipements sportifs de proximité et un important stade ont été construits, marquant le paysage sportif marseillais encore aujourd'hui. Cette réussite ne doit cependant pas masquer le manque d'équipements sportifs et d'espaces pour exercer le corps. Sans espaces réglementés, la pratique sportive se fait d'ailleurs dans un cadre incertain le plus souvent, à l'image des parties de football dans l'espace public racontées par Marcel Olive dans ses mémoires⁴³.

Rémi LOMBARDI

doctorant à Aix-Marseille université

UMR 7303 TELEMMe (AMU-CNRS)

⁴³ Marcel Olive, *Marseille au cœur. Souvenirs de vieux quartiers*, Marseille, Gaussen, 2015.